

TARIFICATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

(En vigueur en 2025)

	<i>Salle J-L Foucault (25-30 pers.)</i>	<i>Salle Maurice-Dupuis (80 pers.)</i>	<i>Salle Dr. Arthur Ouimet (160 pers.)</i>
RÉSIDENTS	120\$	195\$	325\$
RÉSIDENTS FUNÉRAILLES	65\$	80\$	120\$
NON-RÉSIDENTS	180\$	292,50\$	487,50\$
NON-RÉSIDENTS FUNÉRAILLES	97,50\$	120,00\$	180\$

1. Les locataires sont responsables des dommages causés à l'intérieur et à l'extérieur. Un dépôt de 500\$ est exigible lors du paiement final, ce montant sera conservé seulement s'il y a des dommages.
2. Les locataires devront placer et replacer les chaises et les tables **avant et après** la tenue de l'activité.
3. Tous les organismes à but non lucratif oeuvrant sur le territoire de Napierville bénéficient de trois locations gratuites durant une année civile pour y tenir des activités.
4. Location pour un bloc de 4 heures salle Jean-Laurent Foucault Résident 55\$ Non-résident 82,50\$
5. Location pour un bloc de 4 heures salle Maurice-Dupuis Résident 105\$ Non-résident 157,50\$
6. Location pour un bloc de 4 heures salle Dr Ouimet Résident 155\$ Non-résident 232,50\$